

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
5'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Hall d'accueil
15'	Objectifs : découvrir le métier de potier. Comprendre les différentes étapes et techniques de modelage de l'argile. Présentation du métier de potier, du matériel, des techniques et des matériaux de poterie. Exercices pratiques avec les élèves.	Intervenant	Salle 1
15'	Objectif : observer des répliques de poteries médiévales. Présentation des céramiques trouvées lors de fouilles au château. Manipulation de tessons médiévaux.	Intervenant	Salle 1
1h15	Objectif : Expérimenter la technique du modelage d'une céramique. Par groupes, les élèves façonnent une céramique selon les méthodes traditionnelles.	Intervenant	Salle 1
10'	Rangement du matériel, passage aux toilettes et récupération des sacs.	Médiateur - Enseignant	Salle 1 Hall d'accueil

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 3 € à 3,50 € par élève

Accompagnateurs :

- Moins de 30 élèves/classe : 3 accompagnateurs maximum dont l'enseignant
- Plus de 30 élèves/classe : 4 accompagnateurs maximum dont l'enseignant
- Si le nombre d'adultes encadrant est supérieur à cette recommandation, les accompagnateurs supplémentaires devront s'acquitter de leur droit d'entrée sur le site.

RENDEZ-VOUS

Salle pédagogique
- 13 rue du Moulin Vieux -
85130 TIFFAUGES



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

QUESTIONNER LE MONDE

Se situer dans l'espace et dans le temps.
S'approprier des outils et des méthodes.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES - ARTS PLASTIQUES

S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs.

FRANÇAIS

Comprendre et s'exprimer à l'oral.

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur à nos recommandations, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.).

Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. Il est interdit de pique-niquer dans l'enceinte du château. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Pas d'escalade sur les pierres, ni de franchissements de cordes ou de palissades.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Certaines activités se déroulent en extérieur.
Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo.

Pour assurer la sécurité du déplacement des enfants entre le château et nos salles pédagogiques, **prévoir des gilets jaunes pour les adultes/accompagnateurs.**

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.

CHÂTEAU DE TIFFAUGES

STATIONNEMENT

 Par arrêté municipal, **aucun stationnement**, même arrêt-minute, n'est autorisé devant le château **sous peine d'amende**.
(Sauf arrêt minute PMR).



 Dénivelé et marches : inaccessible aux PMR.

Parking fontaine St Martin
3 cars

 15 min

 700m

 Chemin du gaberneau.
Dénivelé et marches :
inaccessible aux PMR.

LOCAUX
EDAP

5 min

15 min

10 min

 800m

 Parking des prairies
8 cars

LES HERBIERS

MONTAIGU

CHOLET

MAINE-ET-LOIRE
VENDÉE

MAINE-ET-LOIRE
VENDÉE

CHÂTEAU
DE TIFFAUGES

ENTRÉE